Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **40 (2003)**

Heft 1553

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Domaine Public
domainepublic.ch

Un conseiller fédéral en quête de succession(s)

Kaspar Villiger a la réputation d'être un homme d'humour. Il aime faire rire ses compagnons de route. Comme tout diseur, il conserve, enregistrées en mémoire, de bonnes histoires. Il vient d'en ajouter une à son répertoire. A la veille de l'assemblée des délégués du Parti radical suisse, il a proposé, entre autres, que la Confédération en mal de ressources financières prélève un impôt fédéral sur les successions, impôt que les cantons délaissent sous l'effet de la concurrence intercantonale et de la surenchère des partis de droite. Le moment d'humour était bien choisi: la période préélectorale. L'effet fut donc réussi: tête et ton des délégués.

Kaspar Villiger, qui découvre que le frein aux dépenses ne résout rien, car en politique le pilotage automatique n'existe pas, est placé devant un double problème: celui des allégements fiscaux pour le couple et les familles, décidé et maintenu quant à son calendrier par le Parlement, élections obligent, et, d'autre part, l'insuffisance des ressources fiscales en période de faible conjoncture.

Tout allégement de l'impôt fédéral direct (IFD), vu sa forte progressivité, est toujours suspecté d'être un cadeau aux riches. De fait, les bénéfices de la correction sont répartis inégalement, même si la classe moyenne reçoit quelques retombées plus chiches. Et les plus modestes des contribuables, qui échappent à l'IFD, mais qui paient des impôts cantonaux et communaux lourds, sont exempts de cette redistribution. Le Parlement avait une autre possibilité, présentée par le Parti socialiste: que la Confédération prenne en charge les primes d'assurance maladie des enfants. La prime obligatoire est l'équivalent d'un impôt particulièrement injuste. En dispenser les familles aurait bénéficié à tous les ménages. Et si, en plus de l'équité, on vise un effet de relance économique, il aurait été assuré, puisqu'il est avéré que les milieux les plus modestes dépensent toute amélioration de leur revenu disponible. Enfin, un ajournement de la réforme de l'IFD aurait laissé du temps pour préparer l'imposition séparée du couple: réforme incontournable que l'on retarde sous des prétextes de difficultés administratives.

L'allégement fiscal charge d'autant le déficit des finances. Certes, des économies sont toujours possibles et même souhaitables. Mais Kaspar Villiger a fait observer de manière pertinente qu'au-delà d'une certaine limite on touchait à la substance de la mission de l'Etat. En effet, toute analyse du budget de la Confédération révèle que les marges d'action sont faibles. Les mutations de la population la touchent directement. Par exemple, le développement de la formation et de la recherche. Par exemple, le coût des assurances sociales auxquelles elle participe. Par exemple, les nouvelles mesures de sécurité. On ne peut pas tout remettre en cause pour des raisons conjoncturelles. Kaspar Villiger a donc eu raison de poser le problème des ressources nouvelles. Et la droite rend un mauvais service au pays en faisant passer pour laxisme dépensier ce qui est l'effet budgétaire d'une société qui mue. AG

On ne peut pas tout remettre en cause pour des raisons conjoncturelles. Kaspar Villiger a eu raison de poser le problème des ressources nouvelles.

Sommaire

Frein à l'endettement : Logement: triste spectacle parlementaire (p. 2)

LAMal: Planification et concurrence (p. 3)

Transports régionaux : Service public à la carte (p. 4)

Tests génétiques: La vérité biologique doit-elle s'imposer comme règle de droit? (p. 5)

Forum: La pénurie de logements n'est pas une fatalité (p. 6)

Aménagement du territoire: Un faux pas du Grand Conseil vaudois (p. 7)

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications d'adresses

21 mars 2003
Domaine Public nº 1553
Depuis quarante ans,
un regard différent sur l'actualité